



AGRESSIONS EN CASCADE

D1 pas épargné...

Une nouvelle fois, la journée du mardi 03 février 2026 a été émaillée par une série d'incidents au Centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis.

En effet, un des nôtres a été victime d'une lâche agression physique commise par un détenu hébergé au bâtiment D1.

Pourtant parfaitement identifié pour ses troubles du comportement et faisant déjà l'objet d'une ouverture renforcée 2 + 1.

Malgré ce dispositif, cela n'a pas empêché le passage à l'acte violent.

- Crachats au visage
- Plusieurs coups de poings au visage

L'agent est particulièrement choqué, une situation humaine que l'Administration ne peut plus minimiser.

Sur cette structure les chiffres donnent le vertige : 1027 détenus soit un taux de surpopulation de 180%, 130 matelas au sol et une dizaine d'ouverture à 2+1.

Cette agression n'est ni un fait isolé, ni une fatalité.

Elle est la conséquence directe :

- De la surpopulation carcérale massive que subit Fleury-Mérogis plus de 4730 détenus soit 175% et 338 matelas au sol.
- Du manque criant de moyens humains et matériels,
- De la gestion dégradée des détenus à profils violents ou instables,
- Et des incidents à répétition : mésententes, tensions permanentes, refus de réintégrer, provocations et violences devenues quasi quotidiennes.

Les personnels paient le prix fort !

Chaque jour, les agents travaillent dans des conditions indignes, sous pression constante, exposés physiquement et psychologiquement.

Combien d'agressions faudra-t-il encore pour que l'Administration réagisse ?

Force Ouvrière Justice exige :

- Une prise en charge réelle et adaptée des détenus violents,
- Une réduction immédiate de la surpopulation carcérale,
- Des effectifs renforcés, en particulier en détention,
- Et des mesures fermes pour garantir la sécurité des personnels.

Force Ouvrière Justice apporte tout son soutien à notre collègue agressé et restera pleinement mobilisée pour défendre les agents et faire respecter leur sécurité.

Force Ouvrière Justice demande prise en charge dans des structures adaptées pour les détenus atteints de troubles psychiatriques. Et notamment la poursuite de la réflexion sur un SMPR bis pour répondre à cette urgence signalée.



Adresse du Bureau local : 07 avenue des peuplier
91700 Fleury-Mérogis

Mails : fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41

Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [FO Justice Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/FOJusticeFleuryMerois)

SLP **FO** Justice Fleury-Mérogis

Le 04 février 2026

